



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC de l'Île d'Orléans
Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire sur le budget 2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,


Qu'une séance extraordinaire sur le budget 2024 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans la Mairie de la Municipalité, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans le lundi 11 décembre 2023 dès 20 h ;

Que les points suivants seront à l'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 ;
4. Période de questions ;
 - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget.
5. Levée de la séance

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce huitième jour de novembre deux mille vingt-trois.


Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

